

...

“La défaite française face aux Prussiens qui jouissent d’une solide instruction a fait naître l’idée, dans les milieux éclairés, que la chair à canon gagne en qualité à être instruite. Fournir de bons soldats et tuer dans l’œuf toute velléité révolutionnaire : on voit que le projet scolaire républicain ne vise pas uniquement à émanciper les petites gens du joug de l’Église. Il s’agit aussi de détrôner un ordre moral au profit d’un autre, idée qu’expose Jules Ferry dans la lettre qu’il adresse aux instituteurs en novembre 1883 : « ...la loi du 29 mars se traduit par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d’une part, elle met en dehors du programme obligatoire l’enseignement de tout dogme particulier ; d’autre part, elle y place au premier rang l’enseignement moral et civique. L’instruction religieuse appartient aux familles et à l’Église, l’instruction morale à l’école... ». Et au cas où le moindre doute subsisterait, il enfonce le clou. Après de vertueuses protestations récusant toute volonté de substituer un évangile à un autre, il conclut : « ...quand elles (les familles) remarqueront que vos leçons de morale commencent à produire de l’effet, que leurs enfants rapportent de votre classe de meilleures habitudes, des manières plus douces et plus respectueuses, plus de droiture, plus d’obéissance, plus de goût pour le travail, plus de soumission au devoir, enfin tous les signes d’une incessante amélioration morale, alors la cause de l’école laïque sera gagnée... »

Obéissance, goût pour le travail, soumission au devoir... voilà donc le perfectionnement moral que l’école a le projet de réaliser « pour le peuple » ...Une école pour le peuple et non une école du peuple.

Dans la France de 1880, à la veille de la création de l’école publique, laïque, gratuite et obligatoire, la classe ouvrière, en constante expansion, constitue un peu moins du quart de la population active. Elle en

représentera près du tiers au début du XXème siècle. Sa situation est terrible, mais en voie d'amélioration grâce aux luttes incessantes et à ses efforts d'organisation (les syndicats sont officiellement reconnus en 1884). L'instauration de l'école publique a lieu entre la parution des Misérables, en 1862, et celle de Germinal, en 1885. Car la prise de conscience d'une partie de la bourgeoisie joue aussi un rôle dans l'évolution du regard porté sur la condition des travailleurs et de leur famille. Ce monde ouvrier représente pour tous les gouvernements à la fois une menace et un scandale. Mais il reste avant tout la condition de la prospérité des nantis : pas de révolution industrielle sans prolétariat. Le rapport des dirigeants politiques, issus de l'industrie, de la banque ou du commerce, à ces « classes dangereuses » comme les avait baptisées Frégier* en 1838, est celui du maître à l'esclave, ou du colonisateur au colonisé. Un inférieur, qu'il convient de tenir d'une poigne de fer, mais qu'on peut éduquer avec profit. La littérature raciste qui fleurit depuis l'Essai sur l'inégalité des races humaines de Gobineau* englobe les Bretons et les Corrégiens, et même Zola* parle de « la race des travailleurs ». Nulle contradiction entre le Ferry colonialiste (« Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. (...) Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »⁴Discours de Jules Ferry, le 28 juillet 1885 à la Chambre des députés.) et le Ferry fondateur de l'école publique. Et les « hussards noirs de la République » - comme on désignera plus tard les instituteurs - forment bien une armée lancée à la conquête d'un peuple qu'il s'agit de civiliser, pour son bien et pour le profit des classes supérieures éclairées. « C'est l'absence d'éducation chez le prolétaire, écrit Jules Ferry, qui crée le sentiment et la réalité de l'inégalité », « son » école s'attachera donc, non à détruire ou même à dénoncer la réalité de l'inégalité,

mais bien à effacer le « sentiment » qu'elle existe... et pour cela, précise-t-il encore, « Il est nécessaire que le riche paye l'enseignement du pauvre, et c'est par là que la propriété se légitime. » (Ferry)

Une jeunesse à éduquer et à surveiller

La révolution industrielle a besoin de bras, et de bras de toutes dimensions. Au XIX^{ème} siècle, filatures puis mines avalent les enfants dont la petite taille est propice à des travaux qu'aucune machine n'est encore capable de réaliser. En 1790, dans une filature de la région de Tourcoing, sur les 8 000 ouvriers, 3 000 sont des enfants. Il arrive que certains se noient dans les fosses où on lave la laine. Au début des années 1840, on évalue le nombre d'enfants employés dans la grande industrie à 143 000, dont 93 000 dans le textile. Les enfants sont mis au travail sur certains postes dès l'âge de 4 ans. Il en résulte une effroyable dégradation de la santé publique, à laquelle certains attribueront la défaite de Sedan.

Le capitalisme sauvage, progressivement, est contraint de céder des bribes de terrain, d'assouplir ses aspects les plus révoltants : la loi de 1851 fixe la durée quotidienne du travail des enfants de moins de quatorze ans à huit heures, douze heures de quatorze à seize ans. La loi de 1874 limite le travail des enfants de moins de douze ans dans l'industrie, la loi de 1877 porte l'âge minimum des travailleurs à douze ans, et interdit le travail de nuit avant seize ans. Des cohortes d'enfants sont libérés de l'enfer des mines et des filatures. Il ne faudra pas plus de quatre ans pour décréter l'école gratuite, laïque et surtout, obligatoire. Nul doute qu'elle a aussi pour fonction de contrôler cette fraction particulièrement agile et remuante des classes dangereuses, une fois que les murs des usines et les galeries des mines ne la soustraient plus à l'espace public : « Il ne fait pas de doute que de tous les moyens d'ordre intérieur, le plus puissant ne soit l'instruction

générale. C'est une sorte de conscription intellectuelle et morale » (Victor Cousin*). Et il fallait le faire de préférence sans laisser cette jeunesse aux griffes des congrégations religieuses, qui, depuis la loi Guizot, assuraient l'instruction de la quasi totalité des enfants. Écarter l'Église sans mettre en péril la cohésion nationale et morale... c'est la fonction sécurisante du recours à la ruralité comme modèle de développement scolaire. Pour Jean Foucambert*, ce choix vise quatre objectifs « 1 – Rassurer la bourgeoisie conservatrice qui retrouve ses propres valeurs. 2 – Ancrer le milieu ouvrier dans la nostalgie de son passé proche issu de la campagne. 3 – Maintenir les qualités paysannes dans le prolétariat naissant : soumission, patience, sens de l'économie, individualisme, peur du changement, etc. 4 – Éviter que l'école favorise la prise de conscience de la réalité sociale qui est effectivement vécue. »”

...